

Bureau météorologique.

Washington, 7 décembre. — Indications pour la Louisiane — Temps beau ; légers vents variables.

Curieuse histoire de chasse.

Guy de Maupassant possédait, près de sa maison d'Étretat, une garenne de quelques hectares, entourée de champs cultivés.

Les paysans normands, qui sont malins, comme on sait, plantèrent sur la lisière de la garenne les légumes et les arbustes les plus délicats et les plus chers, et, chaque année, ils faisaient payer à Maupassant les dégâts de ses lapins. Cela finit par l'impatienter. Les quelques rongeurs qu'il tuait lui revenaient l'un dans l'autre à cent francs la pièce et, l'on a beau être chasseur, c'est un peu cher.

Maupassant résolut donc de détruire son gibier. Il y avait seulement quatre ou cinq terriers dans son bois. On fureta à blanc et il ne resta bientôt plus un lapin.

Or, une nuit que le romancier était allé dans son ex-garenne, il aperçut un homme qui se dissimulait portant un grand sac. Il crut que c'était un marchand qui venait du bois et marcha dessus. L'homme fila, lâchant son sac ; et ce sac était plein de lapins.

C'était un honnête voisin qui, prévoyant qu'il ne pourrait plus se faire payer de dégâts, puisqu'il n'y avait plus de lapins dans la garenne, en semait par mesure de précaution.

LE DROIT DE COURSE.

Un mouvement se dessine dans l'opinion, en France, en faveur du rétablissement de la course, qui avait été abolie par le traité de Paris, en cas de guerre avec l'Angleterre. Ce mouvement a déjà provoqué plusieurs articles de journaux qu'il est bon de reproduire pour donner au public une idée juste de la situation.

Voici, à ce sujet, l'opinion d'un député du Morbihan, ancien ministre de la marine, M. Guizy : Le droit de course a été supprimé par le traité de Paris en 1857, la France a signé comme la plupart des grandes puissances.

Il est incontestable qu'elle a commis une faute en y adhérant : elle a donné une nouvelle mais regrettable preuve des sentiments chevaleresques qu'elle apporte en toutes choses et qui n'ont rien à faire dans une question de guerre.

Notre adhésion a été fâcheuse ; mais pouvons-nous revenir sur notre signature ? Il nous faudrait, pour cela, dénoncer le traité de 1857, c'est-à-dire endosser les risques de toutes les conséquences possibles d'une pareille décision qu'on ne peut pas prendre, d'ailleurs, à soi tout seul.

Au surplus, la guerre de course n'est possible qu'à une puissance disposant d'une marine marchande numériquement considérable et se composant de bateaux légers, rapides et faciles à armer en course. Or, tel n'est pas notre cas. Ce n'est pas à dire, pourtant, que nous ne pourrions en nombre égal à celui dont elle dispose, nous devrions naturellement chercher l'avantage là où nous savons qu'est son point faible et répondre à ses coups par des coups qui l'atteindraient à l'endroit sensible, c'est-à-dire en donnant la chasse à sa marine marchande.

Comme la guerre pourrait être terrible pour nous, parce que nous y jouerions l'existence de nos forces navales, notre commerce maritime et nos possessions coloniales, nous commettrions une singulière faute en nous laissant arrêter par des questions de sentiment. Effectifs maritimes sont plus forts que les nôtres et que nous ne pourrions mettre en ligne des unités en nombre égal à celui dont elle dispose, nous devrions naturellement chercher l'avantage là où nous savons qu'est son point faible et répondre à ses coups par des coups qui l'atteindraient à l'endroit sensible, c'est-à-dire en donnant la chasse à sa marine marchande.

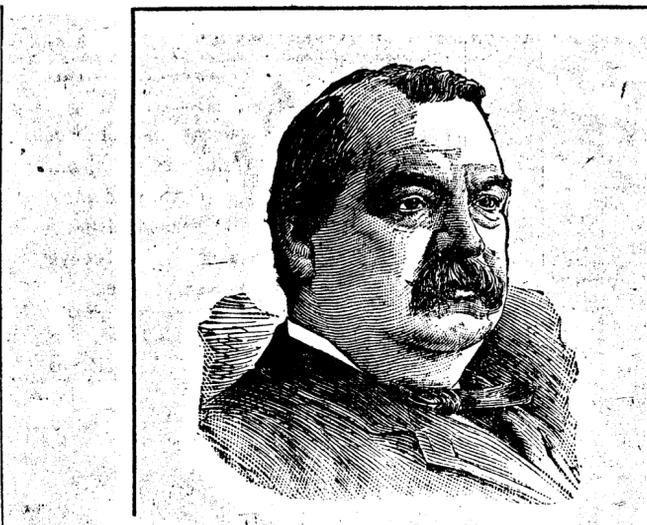
En l'état actuel, nous ne devons pas renoncer à notre plan naval et abandonner la construction des cuirassés ; mais, en même temps, en raison des conjectures que nous traversons, nous avons tout intérêt à préparer une flotte nombreuse de croiseurs légers. Les crédits dont dispose la marine sont faibles, et c'est à mon avis, sur ce premier point que notre effort doit porter tout d'abord. Mais, si les crédits sont insuffisants, ce que ignore le budget de la marine n'étant pas encore prêt, le ministre n'a qu'à demander à la Chambre le crédit qu'il jugera nécessaire et la Chambre le lui donnera.

Voici maintenant l'opinion du député de la Guadeloupe : M. GERVILLE-RÉACHE. Le droit de course, qui n'est aboli par le traité de Paris, nous ne pouvons le rétablir immédiatement ; mais il est bien évident que, si nous avions la guerre avec l'Angleterre, nous ne pourrions pas nous soumettre à cette clause.

L'Angleterre, en effet, ne s'y conformerait pas et ne se ferait pas faire de bombarder ou de menacer de bombarder nos ports de commerce. Si nous avions la guerre avec l'Angleterre, nous serions forcément contraints à donner la chasse, à ses bateaux de commerce.

C'est une nécessité pour les belligérants de chercher à atteindre leur adversaire par tous les moyens possibles. Naturellement, l'un de ces moyens est de travailler à le priver de ses ressources dont il dispose pour continuer la lutte.

L'Angleterre ne pourrait se passer de son commerce maritime duquel elle tirerait tous ses approvisionnements. Comme ses



GROVER CLEVELAND.

Déclaration de l'ex-président des Etats-Unis.

Princeton, New Jersey, 7 décembre. — Au cours d'une interview, aujourd'hui, M. Grover Cleveland, ancien président des Etats-Unis, a dicté la note suivante pour la Presse Associée : " Sans entrer dans des détails, je désire déclarer que je suis opposé sur tous les points à cette politique d'expansion et d'annexion. Le public devrait bien savoir quelles sont mes convictions, d'après ce qui s'est passé au sujet de la question hawaïenne sous mon administration. Je n'ai pas changé d'opinion, et je suis toujours opposé à cette politique d'annexion, des îles Hawaii aux Philippines.

effectifs maritimes sont plus forts que les nôtres et que nous ne pourrions mettre en ligne des unités en nombre égal à celui dont elle dispose, nous devrions naturellement chercher l'avantage là où nous savons qu'est son point faible et répondre à ses coups par des coups qui l'atteindraient à l'endroit sensible, c'est-à-dire en donnant la chasse à sa marine marchande.

Comme la guerre pourrait être terrible pour nous, parce que nous y jouerions l'existence de nos forces navales, notre commerce maritime et nos possessions coloniales, nous commettrions une singulière faute en nous laissant arrêter par des questions de sentiment.

La réglementation des maisons géantes.

Les maisons géantes des Etats-Unis commencent à inquiéter les municipalités intéressées. En effet, le conseil municipal de Chicago, dans sa séance extraordinaire du 23 mars dernier, a adopté un nouveau règlement sur les constructions. Ce règlement a été rédigé par une commission spéciale nommée par le maire et composée de représentants du conseil, des propriétaires, des entrepreneurs, des commerçants, des assureurs, etc.

La plus importante des parties de ce règlement est celle qui limite à 40 mètres soit dix étages, la hauteur des bâtiments dans le quartier des affaires. Cet article a été adopté, dans le conseil, à une grande majorité, malgré une très vive opposition. Un autre article autorise, pour les volets, l'emploi de verre armé en métal déployé, au lieu de tôle. Cette substitution a été recommandée par les compagnies d'assurances et aussi par le service des secours contre l'incendie. Le verre armé résiste aussi bien que la tôle au feu et à l'eau, et il permet aux gardiens de nuit de voir du dehors un incendie intérieur, et on peut briser facilement les volets en cas d'urgence. Les architectes doivent pré-

sentir leurs plans et devis avant qu'on délivre l'autorisation de construire ; ils doivent, de plus, être pourvus d'une licence, sans quoi la demande n'est pas prise en considération. Tous les bâtiments de quatre étages et au-delà doivent avoir des appareils métalliques de sauvetage, et les cages d'ascenseurs doivent avoir leurs murs à l'épreuve du feu.

Les distributeurs automatiques et la fraude.

L'usage des distributeurs automatiques est très répandu en Allemagne et en France. Dans les gares et les bureaux de poste, à la porte des expositions et à la grille des jardins brasseries, partout des automatiques, en échange de quelques sous, vous délivrent tickets, bonbons, cartes postales, parfums, porcelaines d'attrices, secousses électriques, etc. Seulement le public d'outre-Rhin est bien moins scrupuleux que celui de France, et les Sociétés propriétaires se plaignent de trouver dans leurs machines, au lieu de pennings et sous, une infinité de boutons, disques de verre, rondelles de cuivre, de zinc et de fer-blanc. C'est pourquoi l'une d'entre elles vient de consulter M. Ertel, un juriste éminent, sur les moyens de réprimer ces fraudes. M. Ertel a consigné dans une grosse brochure le résultat de ses méditations. Il ressort qu'en l'état actuel des lois allemandes ce genre de fraudes ne peut pas être réprimé. M. Ertel établit d'abord une division fondamentale : il distingue ce qu'il appelle les "distributeurs de services" et les "distributeurs de marchandises". Les premiers sont, par exemple, ceux qui vous font connaître votre poids, votre avenir ou la personne qui vous aime le mieux ; en réalité, vous vous donnez rien, et, si vous surpayez gratuitement leurs services, vous privez le propriétaire d'un gain ; mais vous ne le volez pas. Pour les autres, la question est plus compliquée. Il est bien certain qu'en vous appropriant gratis

une marchandise quelconque, vous commettez moralement un délit. Mais ce délit tombe-t-il sous le coup de la loi ? M. Ertel ne le pense pas. On a soutenu que c'était une "tromperie" ; mais on se "trompe" pas un automate. On a songé à poursuivre les fraudeurs pour usage de fausses clefs et même de fausses monnaies ; mais un bouton n'est pas une clef, et une rondelle de zinc n'est pas une fausse monnaie. On a voulu les condamner pour effraction ; mais il n'y a pas d'effraction puisque l'automate s'ouvre tout seul, le plus doucement du monde. En somme, aucune des lois allemandes ne s'applique, pour le moment, à ce délit spécial.

Incident à l'Opéra Comique.

Paris, France, 7 décembre. — Un incident sensationnel s'est produit ce soir au nouvel Opéra Comique. On jouait la "Dame Blanche" et la salle était toulée.

Dans l'auditoire se trouvaient le président Faure, des membres du cabinet, des sénateurs, des députés, des grands ducs de Russie et toutes les notabilités diplomatiques, artistiques et littéraires de Paris. L'arrivée du président Faure a été saluée de cris de "Vive l'Armée", auxquels on répondit des cris de "Vive Picquart". Les groupes opposés sont entrés en conflit et il y a eu quelques bagarres.

Départ prochain du lieutenant Hobson pour Manille.

New York, 7 décembre. — L'aide-constructeur naval Hobson se rendra à Manille pour diriger le renouveau des navires de guerre espagnols coulés dans la baie. Il compte partir vers le 20 décembre. Avant son départ il se rendra à sa résidence, dans l'Alabama, mais il n'y restera que trois ou quatre jours. Le lieutenant Hobson n'a pas encore abandonné l'espoir de renouer le Colonel, mais il est douteux que les autorités du département de la marine puissent être décidées à dépenser de nouveau de l'argent dans ce but.

Les journaux des Philippines.

Manille, Philippines, 7 décembre. — Les journaux philippins continuent à prôner l'indépendance et le remboursement au gouvernement des Etats-Unis du montant accordé à l'Espagne pour les Philippines. L'"Independencia" estime que c'est la seule solution juste. Ce journal déclare que les insurgés n'ont aidé les Américains que parce qu'ils croyaient se battre pour l'indépendance. Il publie des extraits du discours prononcé à Chicago par le président McKinley, dans lequel il maintient que les Américains se sont engagés à assurer l'indépendance aux Philippines.

Le chef Aguinaldo et ses principaux conseillers reconnaissent ouvertement l'importance d'un puissant protectorat. Un des conseillers d'Aguinaldo dit que si l'indépendance était accordée aux Philippines, conformément à la requête des chefs, il serait immédiatement demandé au gouvernement des Etats-Unis d'établir un protectorat, car autrement les Philippines deviendraient tôt ou tard la proie d'un pays moins libéral. Cette déclaration est corroborée par l'attitude des Philippines des meilleures classes dans la région de Manille.

Les histoires d'hostilité des Philippines envers les Américains sont entièrement dénuées de fondement. Les autorités des Etats-Unis comptent sur une acceptation pacifique de l'indépendance par les natis.

Le transport américain City of Puebla est arrivé hier à Manille avec le lieutenant-colonel Childers, vingt-cinq officiers et six cents hommes, y compris cinq compagnies du premier régiment du Tennessee.

L'installation des nouveaux arrivés nécessite l'envoi de troupes des Etats-Unis en dehors des limites de la ville proprement dite.

Arrivée du croiseur "New York" à la Havane. La Havane, Cuba, 7 décembre. — Le croiseur "New York", qui a quitté Newport News le 3 décembre, est arrivé cette après-midi à la Havane.

Embarquement du premier régiment de la Caroline du Nord. Savannah, Georgie, 7 décembre. — Les hommes du premier régiment de la Caroline du Nord se sont embarqués ce soir sur le transport Roumanian, qui partira demain pour la Havane.

AMUSEMENTS.

Théâtre Crescent. Voulez-vous passer trois heures agréables et oublier un instant les misères de la vie ? Entrez au Crescent. Vous y entendrez les trois plus habiles amuseurs que l'on puisse rêver : Girard, Ed. Garvie et Frank O'Brien ; vous ne vous en repentirez pas.

Tulane. "La Déesse du Téléphone" fait décidément fureur au Tulane. A l'approche des fêtes de Noël, c'est, à coup sûr, le plus joli spectacle où une direction habile puisse offrir à ses habitués, surtout quand la pièce est interprétée, comme elle l'a été, depuis trois jours, par une troupe d'élite comme celle du Tulane.

St-Charles. Nous avons remarqué, hier soir, une très belle chambre, au St-Charles pour entendre et applaudir "The ticket of Leave man" joué par la troupe du Col. Hopkins.

Les chiens et les singes du Prof. Macart ont été bruyamment applaudis. Jess Danney et Steve Jennings, ont fait leur effet accoutumé. A partir de dimanche, "The Baker's Daughter", drame émouvant qui attirera la foule. Quant aux variétés, elles seront très intéressantes : d'abord, les "Silvers", une des nouveautés les plus intéressantes de la saison ; puis, les trois "Little Japs", venus directement de Yokahama et dont on attend des merveilles, car ils jouissent d'une grande réputation ; enfin, les élèves (chiens et singes) du Prof. Macart en attendant la grande surprise qu'on nous promet pour le 18 courant et qui sera, dit-on, un véritable événement.

MOT POUR RIRE

La petite Gaby se présente chez un connaisseur. — Je voudrais avoir des bonbons pour la toux. — Et ce pour vous, mon enfant ? — Les bonbons, oui ; la toux c'est grand manan qui l'a.

— Ce sera une fameuse affaire à aller voir juger ! Mes amies de l'atelier et moi, nous nous sommes déjà promis de ne pas manquer ces audiences à sensation ! ... Dame ! en province, les distractions ne sont pas trop fréquentes.

Geneviève ne l'écoutait plus. Les mots n'arrivaient à son oreille que comme un bourdonnement indistinct et lointain. Une lourde torpeur l'envahissait, enserrant son cœur et des-échait sa gorge. Elle avait hâte d'être seule. ... Elle monta dans sa chambre, et se laissa tomber sur une chaise basse. Mais elle ne put rassembler deux idées. Elle se jeta sur son prie-Dieu, et quelques minutes, marmotta, du bout des lèvres, de vagues phrases de prières dans lesquelles son esprit n'avait pu irriter.

Puiselle fut prise d'un irrésistible besoin de mouvement. Elle fureta, droite, à gauche, déplaçant un bibelot sur une étagère, rectifiant le pil d'une tenture. Tout d'un coup, il lui sembla qu'elle s'élevait.

Elle ouvrit la fenêtre. ... Soudes yeux, le paysage s'étendait à perte de vue, lumineux et superbe. Au bas d'elle, la Loire coulait silencieusement. Plus loin, la ville semblait une active fourmillement, et près du quai, de grands éclats de rire montaient d'un bateau de blanchisseurs.

Devant ce calme joyeux de la nature indifférente, Geneviève se sentit prête à pleurer. Elle descendit, quitta à quatre, l'escalier, et s'élança à travers le parc.

Elle discernait maintenant, en elle, un sentiment inconnu, complexe, qu'elle n'osait analyser et dont le mystère l'effrayait comme dans les vieux manoirs déserts qu'on voit en songe, ces sombres coins d'ombre, où parmi d'opagues ténébres, s'agitent tout un monde suraériel. ... Elle allait, de tous côtés, à travers les pelouses verdoyantes et les massifs fleuris, emportant avec elle l'épouvante de son mal secret.

Oh ! l'interminable, la douloureuse journée ! ... Le colonel ne rentra qu'à vers cinq heures. Geneviève et Brisefer se trouvèrent aussitôt près de lui. Il leur raconta les péripéties de l'instruction, les découvertes de Graffe, le crime reconstitué. ... — Ce soir, au moment où nous nous disposions à partir, sont arrivés deux témoins importants. L'un a fixé, d'une façon définitive, l'heure du crime. C'est un cocher de fiacre, le sieur Guimbertau. Il passait devant la maison de notre pauvre amie à onze heures. Il a entendu nettement un grand cri. ... — Pauvre tante ! — Cet homme a écouté quelques instants, puis, comme quel-

demeurait silencieux, il repartit. ... L'autre témoin, le cocher Bouillard, est encore plus intéressé. Il est passé, lui, vers dix heures, à peu près à l'heure où vous êtes partis de chez Mme Langlade. Il a très bien vu l'assassin supposé, déjà posté près de la maison. Il en a donné le signalement exact, qui coïncide tout point avec celui, plus général, fourni dès le début de l'instruction par un employé de commerce, M. Leroy, qui passait à bicyclette. ... Nous savons maintenant que l'individu soupçonné est grand, bien pris, élégant de tournure ; il a une figure énergique, des traits réguliers, avec une longue moustache. ... — Pardon, mon colonel, interrompit l'ex-sergent Brisefer, me permettez-vous une question ? — Dix, si tu veux, mon brave. — Eh bien ! mon colonel, on a vu un homme rôler à dix heures autour de la maison. Bien. Où a vu un autre homme s'en éloigner à onze heures et demie avec un panier. Très bien. Mais, d'abord, est-on sûr que c'est le même ? — Le jeune Leroy, qui les a vus tous deux, dit qu'il n'a aucun doute à cet égard. — Pourquoi, alors, l'assassin est-il resté si longtemps à rôder autour de la maison ? Vos dires, mon colonel, que c'est un malin. ... C'était pourtant assez maladroit de rester ainsi à se

faire voir par tout le monde ! ... — Les observations sont justes ; mais réfléchissez, ce que Mme Langlade s'est couchée, ce jour-là, plus tard que d'habitude. L'assassin ne pouvait prévoir cela ; il n'est devenu obligé d'attendre et de guetter l'instant où la lumière s'éteindrait. L'ancien grenadier, sans répondre, courba la tête. — Je dois vous informer tous deux, toi, Geneviève, et toi aussi, Brisefer, que le juge d'instruction veut vous interroger. Vous êtes sortis de chez tante Langlade à dix heures. N'avez-vous vu personne autour de la maison ? Geneviève avait tressailli. Elle répondit, sans hésiter : — Personne, grand-père. — Et comme un fidèle écho, le vieux Tido répéta, d'une voix assurée : — Personne ! — On se mit à table pour dîner. Le repas fut morne. Geneviève, songeuse, toucha à peine aux aliments qu'on lui servait. Le vieillard, inquiet de la voir ainsi, nerveuse et pâle, essaya de la faire parler.

D'habitude, le babil de la jeune fille, gai et pimpant comme un chant d'oiseau, apportait tant de joie ensolennelle dans la tranquille maison ! Mais, ce soir-là, le grand père, rufoutant sa propre angouisse, se fit en vain aimable et pressant. Geneviève restait triste.

Presque aussitôt le dîner fini, elle monta dans sa chambre. Là, elle s'enferra à clef, et tomba à genoux devant son lit, la tête dans les draps. Elle sentit, enfin, un peu de paix descendre en elle. Elle était seule, bien seule. Elle ne craignait plus qu'on devinât, avant elle-même, ses secrètes pensées. Elle n'était plus obligée de se contraindre et d'imposer à son visage un masque d'indifférence.

Certes, elle souffrait encore. Mais elle allait pouvoir, au moins avoir sa souffrance, la prévenir, l'expliquer. ... Et déjà cette liberté lui apportait un soulagement. Sa fièvre se calmait, les battements de son cœur se ralentissaient ; une sorte d'estase engourdisait son être. Sa volonte était morte, ses forces éteintes. Elle se trouvait emportée dans un monde nouveau. Elle n'avait plus de regrets. Elle n'avait plus de douleurs. Elle n'avait plus de tristesse. Elle se sentait libre, elle se sentait vivante. Elle se sentait libre, elle se sentait vivante. Elle se sentait libre, elle se sentait vivante.

Elle se voyait d'abord, un après-midi, dans le salon jaune de Mme Langlade. C'était vers la fin du mois de janvier précédent. Un joyeux feu de bois à flammes claires pétillait dans la cheminée, et une douce sensa-

tion d'infini bien-être se dégageait de l'atmosphère tiède, pendant qu'un dehors on entendait la bise ruder gémir dans les contrevents. ... Après d'elle, tout illuminé de l'or de ses épaulettes, un jeune officier était assis. Mme Langlade venait de le présenter. Geneviève entendait encore résonner à ses oreilles ainsi qu'une fanfare : "M. Roland Perrière, lieutenant au 60^e régiment d'infanterie".

La conversation avait roulé, capricieusement, un peu de tous côtés. La jeune fille s'était trouvée un esprit plus vif que d'habitude ; elle avait été surprise de la verve qui faisait naître sur ses lèvres tout un feu d'artifice de saillies qu'elle avait peine à retenir, et dont elle était presque honteuse.

Le lieutenant souriait dans ses moustaches chatin clair retroussées. Il avait l'air heureux lui aussi. Mme Langlade avait alors raconté comment elle avait fait la connaissance de l'officier, qu'elle appelait, avec un malicieuse sourire, "son sauveur". Tous les ans elle avait coutume, dans la première quinzaine de janvier, de louer un couple de rennes et faire une tournée de visites chez quelques personnes avec lesquelles elle avait été en relations du temps de son mari. Cette année-là, elle n'avait pas manqué à son habitude.

Elle était partie, un beau jour, au trot inégal d'un petit cheval bai. En passant sur une avenue, on avait rencontré une voiture à vapeur qui sifflait. Le cheval avait pris peur, s'était emballé, et l'aventure aurait eu probablement un dénouement tragique, si un promeneur ne s'était jeté, courageusement à la tête de la bête affolée qu'il avait arrêté.

Ce chevaleresque passant, c'était le lieutenant Perrière, et Mme Langlade, émue, après l'avoir chaleureusement remercié, avait exigé de lui la promesse formelle qu'il se présenterait quelquefois chez elle. Le jeune homme avait tenu parole.

On lui fit quitter son gant pour constater, avec le petit-cris effrayés, la large entaille qu'il s'était faite au mors de cheval. Le "sauveur", un peu confus de cet examen, s'était mis à rire, d'un large rire franc qui découvrait ses dents blanches. Et Geneviève elle aussi avait ri contentée, sans savoir pourquoi. [A continuer]

Strop calmant de Mme Winslow. Ce sirop a été en usage pendant plus de CINQUANTE ANS par des MILLIONS DE ME. Les quatre ESPRITS EN UN SEUL. Ce sirop est le plus PARFAIT. Il est le plus EFFICACE. ABSOLUTEMENT SANS SUITE. SOULAGE LES PLUS DURS. GOUT RIT. COLIQUES. C'est le meilleur remède pour la diarrhée. En vente chez tous les pharmaciens dans le monde entier. Notice en demandant le sirop calmant de Mme Winslow. Prix 1 franc par boîte. 1/2 franc par boîte.